

3
bassins de vie

41
communes

60 000
habitants

La communauté d'agglomération **ARCHE Agglo** est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 60 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

Nous recrutons !

UN·E AUXILIAIRE DE PUERICULTURE CRÈCHE

- **Temps non complet** (28 heures hebdomadaires)
- **CDD jusqu'au 10 mars 2026** (selon durée du remplacement)
- **Poste de catégorie B – Filière médico-sociale**



Afin d'optimiser votre candidature, votre lettre de motivation devra refléter qui vous êtes, ce qui vous anime et en quoi vos compétences peuvent être transposables dans le poste proposé.

ARCHE Agglo dispose de 4 Relais Petite Enfance et 13 multi-accueils répartis sur le territoire dont 2 associatifs.

DÉFINITION DU POSTE :

Rattaché-e à la direction petite enfance, sous la responsabilité de la directrice de la crèche « Les Loupiots » à Chanos Curson (agrément pour 10 berceaux), contribue à l'accueil individuel, collectif et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant dans le respect de leur rythme biologique et de leur équilibre psychologique dans une équipe pluri-professionnelle et conformément au projet éducatif, social et pédagogique de l'établissement.

→ **Accueil**

- Assure l'accueil des enfants en corrélation avec leurs différents besoins (respect de leur rythme d'alimentation, de sommeil, de l'éveil et de la sécurité affective)
- Adapte l'accueil des familles en tenant compte des diversités sociales et culturelles
- Participe au suivi quotidien des enfants et établit une relation de confiance avec la famille, apporte un soutien à la parentalité

→ **Développement des conditions nécessaires au bien-être des enfants**

- Apporte les soins de base (hygiène, alimentation, sommeil...)
- Assure l'aménagement d'un environnement propre, stimulant et sécurisant autour de l'enfant
- Applique les protocoles médicaux (PAI, administration du doliprane ...)

→ Participation aux projets d'activité d'éveil et d'autonomie

- Contribue à la mise en place des projets d'activité d'éveil et y participe dans le cadre du projet d'activité
- Aide l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes
- Adopte et maintient les attitudes éducatives conformément au projet d'établissement
- Garantit la cohérence de l'intervention éducative en participant à la coordination avec les autres personnels

→ Concours au bon fonctionnement de l'établissement

- Assure la transmission à l'équipe et/ou la direction du déroulement quotidien
- Assure la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Veille et contribue à la propreté, l'hygiène et la désinfection du lieu d'accueil, du matériel de puériculture
- Prend toute décision nécessaire pour alerter sur un mal être ou pallier les problèmes de santé ou les incidents

MISSIONS SPÉCIFIQUES :

- Possibilité d'effectuer ponctuellement des remplacements sur des postes en cuisine et d'entretien des locaux
- Participe à l'entretien annuel des locaux
- Participe aux réunions de travail (en soirée le plus souvent)
- Peut assurer la continuité de direction en l'absence de la Directrice
- Assure l'encaissement du règlement des familles

PROFIL ATTENDU :

- **DE Auxiliaire de puériculture exigé**
- Expérience significative sur un poste similaire au sein d'une structure médico-sociale (crèche, hôpital...)
- Formation HACCP serait appréciée
- Vaccinations obligatoires (DTP, Hépatite B) et recommandées (Coqueluche, ROR)
- Attestation d'honorabilité à fournir obligatoirement lors de la prise de poste (<https://honorabilite.social.gouv.fr>)
- Connaissance des besoins en soin des enfants
- Connaissance en prévention des risques et autonomie
- Maîtrise des notions de développement psychomoteur et psychologique de l'enfant
- Connaissance des différentes situations familiales
- Maîtrise des règles d'hygiène et consignes de sécurité en établissement d'accueil de jeunes enfants
- Connaissance de l'outil informatique pour la continuité de direction

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

CDD jusqu'au 10 mars 2026 calé sur la durée de l'absence, avec rémunération de 1760€ bruts mensuels pour un 28h hebdomadaires par référence à la catégorie B de la fonction publique territoriale (filière médico-sociale).

- Tickets restaurants au-delà de 2 mois de présence : 15 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur.



Temps de travail : 28 heures hebdomadaires

Lieu de travail : Crèche « Les Loupiots »
à Chanos Curson (26600)

Poste à pourvoir : au plus tôt

Date limite de candidature le : 03 Mars 2026

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel sur : **rh@archeagglo.fr**

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602 07300 MAUVES

Contact accueil : **04 26 78 78 78**